

**Modalité d'intervention du  
Syndicat du Bassin versant de la Vouge  
Cahier des charges définissant les actions  
d'intérêt local et de bassin**

**ANNEXE 1  
Adoptée au CS le 26 janvier 2006**

## **Travaux d'intérêt de bassin (IB) concernant l'aménagement des cours d'eau :**

### **1. Plantations de ripisylve**

- Définition : Arbres et arbustes (ligneux) de bords de cours d'eau
- Rôle de la ripisylve :
  - Ombrage de la rivière
  - Régulation de la végétation aquatique (lutte contre l'eutrophisation)
  - Maintien des berges
  - Soutien des débits d'étiage
  - Ralentissement des ondes de crues
  - Autoépuration du milieu
  - Diversification des habitats
- Objectif : Augmenter la couverture végétale des cours d'eau.
- **Type de plantations IB**: Plantation d'espèces autochtones (frênes, saules, cornouiller sanguin,...) de préférence en bosquets et en alternance sur les deux rives.

### **2. Extraction d'embâcles**

- Définition : Corps solide dans la section mouillée (troncs d'arbres et branches principalement)
- Rôle des embâcles :
  - Dégradation des berges
  - Perturbation de l'écoulement
  - Dégradation d'ouvrage hydraulique après transport.
  - Diversification des milieux
  - Amélioration de la qualité de l'écosystème.
- Objectif : Conserver les embâcles n'entraînant pas de risques
- **Type d'extraction d'embâcles IB**: Embâcles mobilisables et embâcles pérennes situés en zone vulnérable.

### **3. Restauration et entretien de la ripisylve**

- Définition : Gestion du développement des ligneux
- Objectif : Favoriser le bon écoulement (cf. § Embâcles) tout en pérennisant la végétation (diversification en âge et en espèce)
- **Type de restauration IB :**
  - Élagage de branches basses situées en dessous de la ligne d'eau
  - Coupes sélectives pour pérenniser la végétation (développement des jeunes plants / diversification en âge et en espèces / amélioration de l'état sanitaire des individus)
  - Abattage des arbres morts, vieillissants, penchés, sous cavés,...
  - Abattage des arbres mal implantés (dans le lit, sur les ouvrages,...)
  - Mise en têtard et recepage des Saules
- **Fréquence d'entretien IB après restauration :** 3 ans

### **4. Débroussaillage**

- Définition : Fauche de la strate herbacée
- Conséquence du débroussaillage systématique : Blocage du développement de la ripisylve à son stade embryonnaire.
- Objectif : Régénérer naturellement la ripisylve arborée.
- **Type de Débroussaillage IB :**
  - Présence de mauvaises herbes à fort pouvoir disséminateur (chardon, ...)
  - Secteurs fréquentés (traversée de village,...)
  - Zones d'accès à la rivière
  - Ronciers empêchant toute colonisation d'autres espèces
  - Abords des plantations pour limiter la compétition végétale

## 5. Gestion des atterrissements

- Définition : Dépôt de sédiment dans le lit de la rivière
- Rôle des atterrissements :
  - Dissipation de l'énergie du cours d'eau
  - Autocurage naturel
  - Autoépuration des eaux
  - Habitat faunistique de bonne qualité.
- Conséquence d'extraction d'atterrissement systématique :
  - Incision du lit
  - Erosion de berges
  - Accélération des ondes de crues
  - Réapparition rapide
- Objectif : Sauvegarde d'un maximum d'atterrissements nécessaire à l'équilibre de la rivière.
- **Type d'intervention sur les atterrissements IB :**
  - Lors de présence de végétation pérenne, ils pourront être sacrifiés afin de limiter les débordements.
  - Une solution complémentaire et indirecte est la mise en place d'épis favorisant un autocurage de la rivière.

## 6. Gestion des berges

- Définition : Gestion de l'érosion des berges composante du transport solide de la rivière au même titre que les atterrissements aux secteurs non vulnérables.
- Conséquence d'une protection de berge : Erosion plus importante de berges en aval et accélération des ondes de crues
- Objectif : Dissipation de l'énergie du cours d'eau.
- **Type de gestion sur les berges IB :** Protection des infrastructures menacées (route, pont, maisons,...) de préférence par des techniques douces (fascines de saule, épis déflecteurs,...).

## 7. Traitement de la Renouée du Japon

- Définition : Plante allochtone extrêmement invasive ne présentant aucun intérêt pour le milieu et se développant de manière anarchique, au dépend d'espèces autochtones plus intéressantes pour l'écosystème.
- Objectif : Éradication de la Renouée du Japon.
- **Type de traitement de la renouée IB :** Fauche de la Renouée + pose d'un géotextile + plantation d'essences autochtones

## 8. Traitement des ragondins

- Définition : Mammifère allochtone engendrant des problèmes sanitaires (leptospirose) et environnementaux (destruction et effondrement de berges, dégâts de cultures, destruction de ripisylve fonctionnelle, appauvrissement de la faune et de la flore).
- Objectif : Éradication de la Population de Ragondins.
- **Type de lutte IB :** Piégeage des ragondins.

## 9. Aménagement du lit mineur

- Objectif : Aménagement « légers » en lit mineur, ne constituant pas un obstacle à l'écoulement des crues, visant à restaurer la qualité piscicole par le biais d'une diversification des faciès d'écoulement sur les cours d'eau présentant un lit trop important au regard de ses débits estivaux.
- **Type d'Aménagement IB :** Épis déflecteurs de moins de 35 cm, seuils oxygénateurs, bloc/abris,...